

Suivi des Travaux

—
Manuel FRIAC

Mai 2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement **SeCA**
Bau- und Raumplanungsamt **BRPA**

—
Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité
et de l'environnement **DIME**

Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt **RIMU**

Impressum

Manuel FRIAC "Suivi des travaux"

Mai 2024

Service des constructions et de l'aménagement (SeCA)

[Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg](#)

www.fr.ch/seca

Pour de plus amples informations, veuillez contacter ou écrire à :

Support FRIAC

[Aide en ligne / FAQ](#)

friac@fr.ch

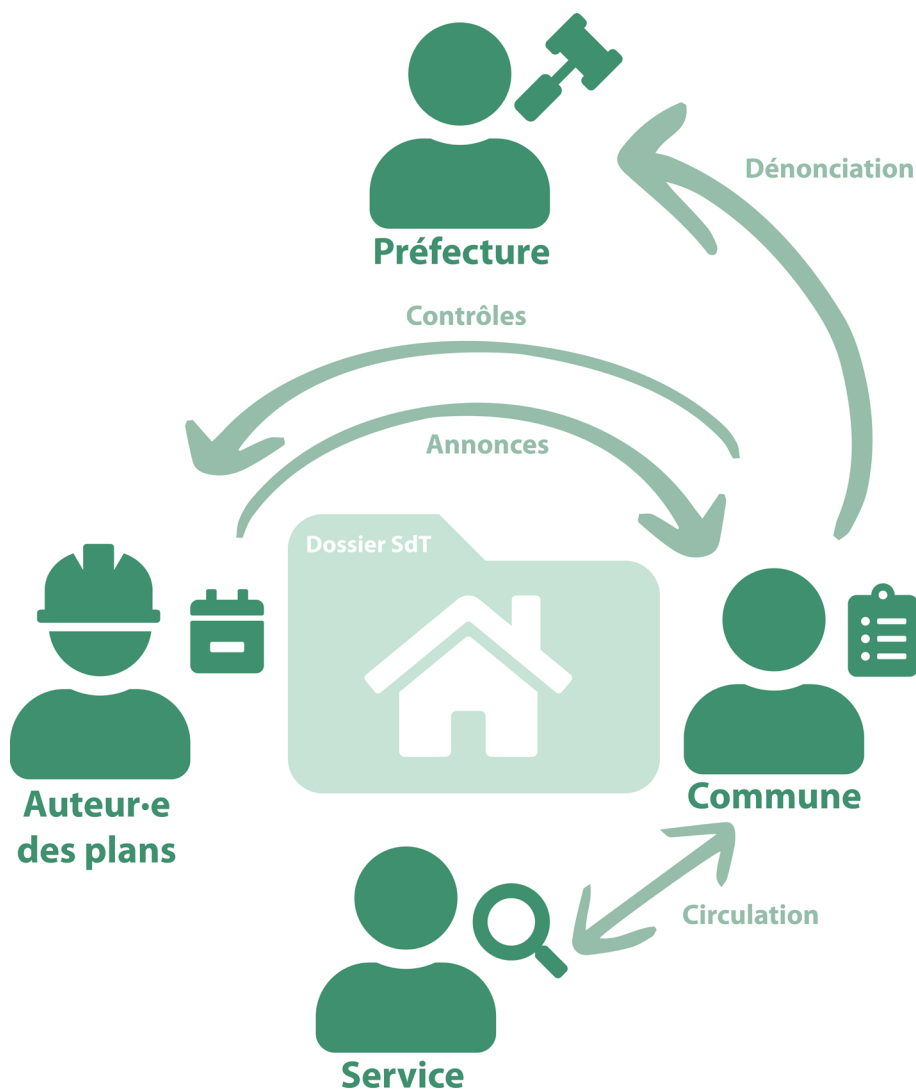
T : +41 26 305 36 13

Sommaire

1. Introduction	2
1.1 Rôles principalement concernés	2
2. Dossier du suivi des travaux	4
2.1 Notions de base	4
2.2 Indications visuelles	4
2.3 Listes des dossiers du suivi des travaux	6
3. Élaboration	8
3.1 Création d'un dossier du suivi des travaux	8
3.2 Informations partenaires	10
3.3 Informations de l'ouvrage	12
3.4 Demande de sélection des contrôles	12

4. Sélection des contrôles	14
4.1 Planification & Contrôles des travaux (I)	14
4.2 Début de la phase du suivi des travaux	14
5. Avancement des travaux	16
5.1 Planification & Contrôles des travaux (II)	16
5.1.1 Indication des dates prévisionnelles et effectives	16
5.1.2 Ajout d'une étape à contrôler	18
5.1.3 Ajout d'un contrôle supplémentaire pour une étape	18
5.1.4 Indication de la conformité	18
5.1.5 Dénonciation et arrêt des travaux	20
5.2 Documents	24
5.3 Circulation - Suivi des travaux	26
5.3.1 Gestion de la circulation	26
5.3.2 Répondre à la demande de préavis	28
5.4 Demandes de compléments	30
5.4.1 Création et envoi	30
5.4.2 Réponse	34
5.5 Permis d'occuper provisoire	36
5.6 Fin des travaux	38

6.	Finalisation & Conformité	40
6.1	Certificat de conformité	40
6.2	Déclaration de conformité géométrique	42
6.3	Permis d'occuper définitif	44
6.4	Fin de la phase du suivi des travaux	46
6.5	Clôture du dossier	46
7.	Divers	48
7.1	Accès au dossier du suivi des travaux	48
7.1.1	Gérer les accès	48
7.1.2	Accepter l'invitation d'accès	50
7.1.3	Accéder au dossier du suivi des travaux	50
7.2	Journal des notes	52
7.3	Messages	54
7.3.1	Accès au message et au dossier	54



1. Introduction

Lorsque l'autorité compétente délivre une décision d'octroi du permis ou du début anticipé des travaux, le maître d'ouvrage (requérant-e) ou le/la responsable de la conduite des travaux est tenu-e d'aviser la commune l'avancement des travaux ([art. 110 ReLATEC](#)).

Cette étape doit être réalisée dans FRIAC via la création et gestion d'un dossier de suivi des travaux. Pour ce faire, l'utilisateur-riche doit avoir accès à FRIAC et au dossier de la demande de permis de construire concerné (Cf. [Manuel utilitaire](#)).

Ce manuel a pour but d'aider les utilisateurs-rices (maître d'ouvrage, responsable de la conduite des travaux et commune) à réaliser le suivi des travaux dans FRIAC.

1.1 Rôles principalement concernés

Un rôle (visible en haut à droite) correspond à une entité ayant des tâches à réaliser en matière de permis de construire dans FRIAC. Il permet de délimiter ce qu'elle peut faire dans l'application. Chaque rôle a ainsi un accès spécifique aux différents dossiers et à leurs menus.

► Auteur-e des plans

Le rôle est utilisé par le maître d'ouvrage (requérant-e), le/la responsable de la conduite des travaux (direction des travaux) et le géomètre. Il permet, par exemple, de créer et d'élaborer les dossiers du suivi des travaux, d'indiquer les dates et informations nécessaires concernant l'avancement des travaux ainsi que de générer le certificat de conformité.

► Commune

Le rôle est utilisé par l'employé-e communal-e. Il permet, par exemple, de créer des demandes de compléments, de gérer les contrôles et les circulations du dossier du suivi des travaux dans les différentes instances ainsi que de générer les permis d'occuper.

► Service

Le rôle est utilisé par les membres des services communaux, cantonaux et externes. Il permet, par exemple, de préavisier les dossiers du suivi des travaux et de créer des demandes de compléments.

► Préfecture

Le rôle est utilisé par le préfet et le juriste. Il permet, par exemple, de créer des demandes de compléments et de suspendre le dossier du suivi des travaux.



2. Dossier du suivi des travaux

2.1 Notions de base

Le dossier du suivi des travaux (abrégé dossier SdT dans ce manuel) est un dossier se trouvant dans celui de la demande de permis de construire. Il permet aux utilisateurs-rices de retranscrire le suivi des travaux dans FRIAC.

Bien que la plupart des dossiers de demande de permis de construire contiennent un seul dossier SdT, il est possible qu'ils en possèdent plusieurs. En effet, il peut arriver qu'un chantier soit divisé en plusieurs parties, chacune faisant l'objet d'un dossier SdT distinct. Ces lots peuvent être réalisés par différentes entreprises de construction (direction des travaux) durant des périodes distinctes.




Par conséquent, le dossier du suivi des travaux possède son propre numéro. Ce dernier se compose du numéro du dossier de la demande de permis et il est suivi d'un chiffre supplémentaire. Il possède également ses propres accès afin que son contenu ne soit pas automatiquement partagé à tous les utilisateurs-rices du dossier de la demande de permis de construire (Cf. Chapitre [Accès au dossier du suivi des travaux](#)).

Exemple:

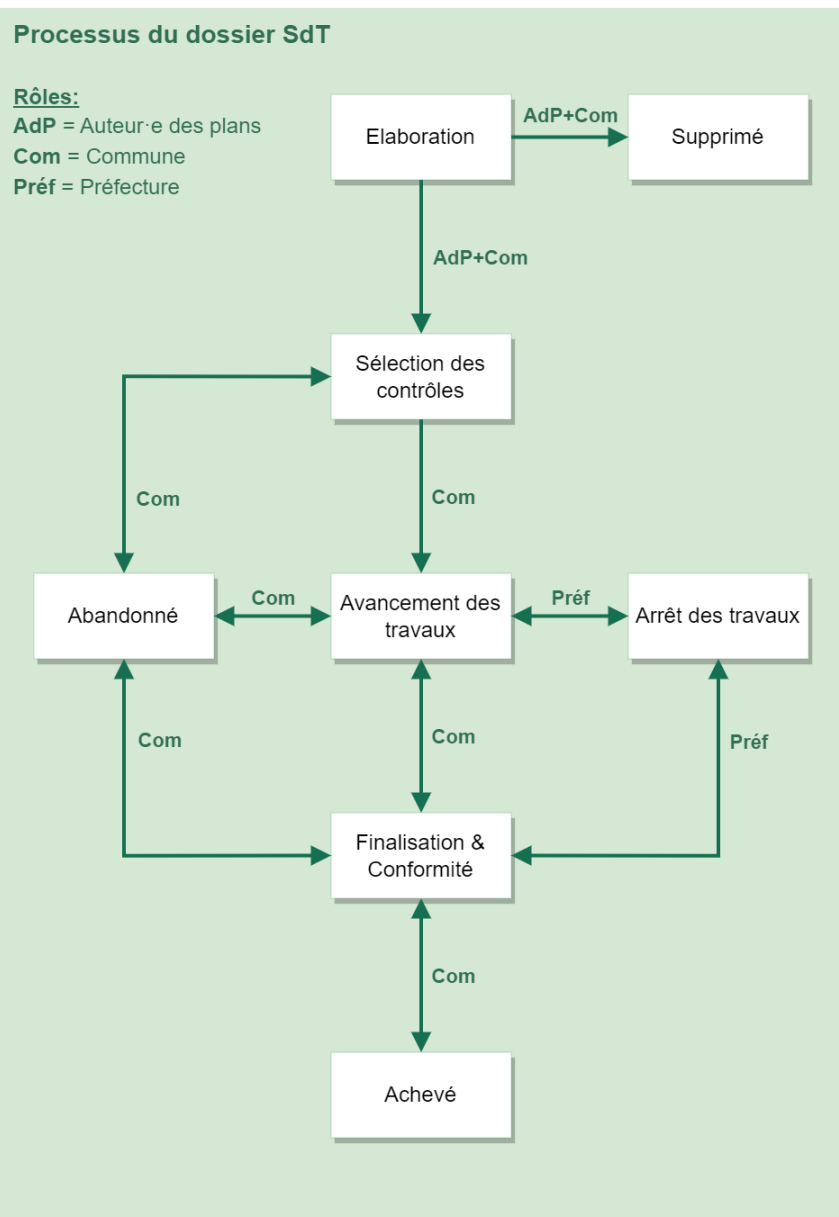
- ▶ Dossier 2022-3-00457-O : Concerne la construction d'un centre sportif
- ▶ Dossier SdT 2022-3-00457-O-1 : Concerne la piscine qui est réalisée en 2023 par l'entreprise générale Lampion SA
- ▶ Dossier SdT 2022-3-00457-O-2 : Concerne la patinoire qui est réalisée en 2024 par l'entreprise générale Dupond & Dupont

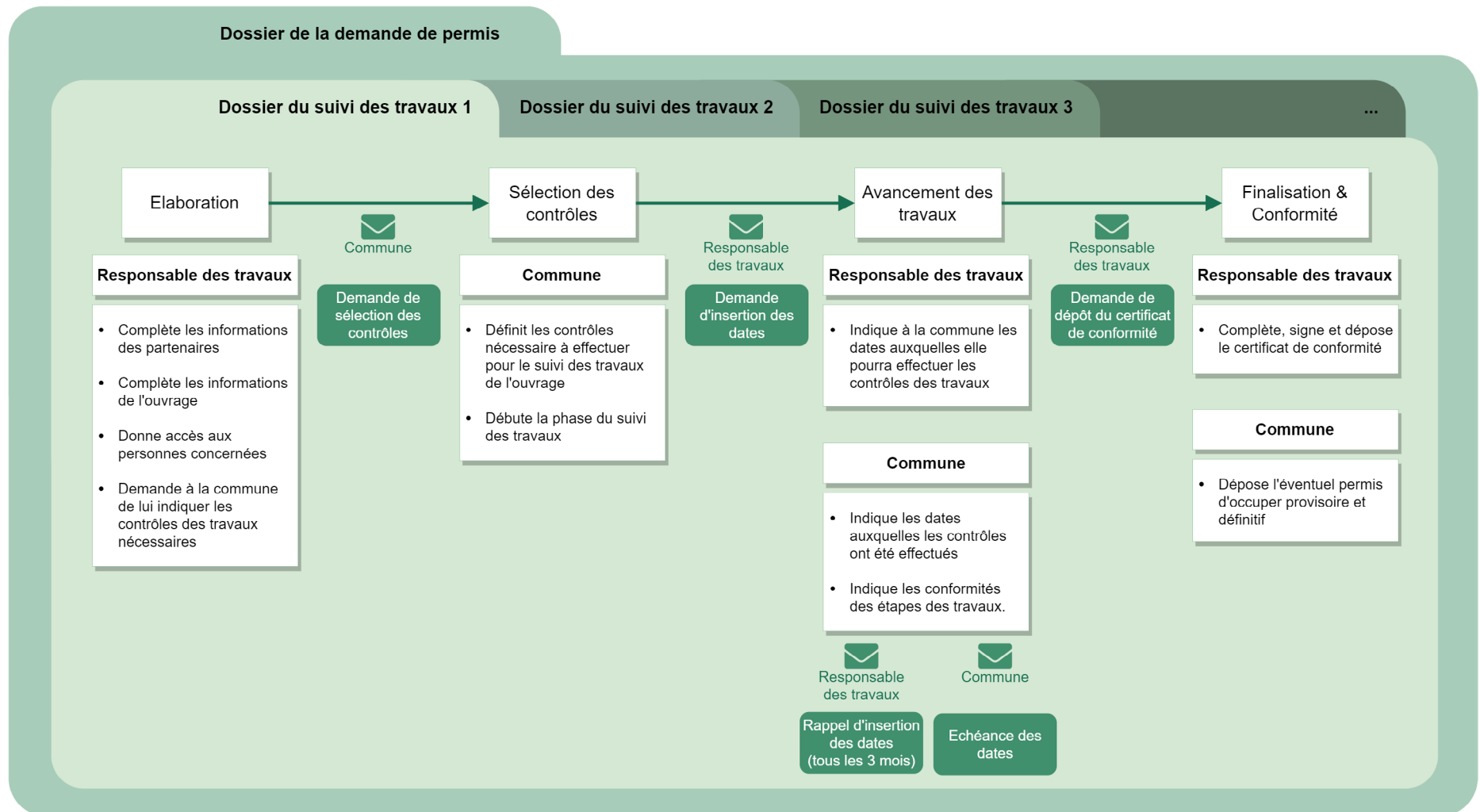
2.2 Indications visuelles

FRIAC permet aux utilisateurs-rices de compléter les différents menus dans l'ordre souhaité. Ces formulaires peuvent être partiellement enregistrés pour être complétés ultérieurement. Des icônes indiquent l'avancement du remplissage des informations obligatoires du formulaire :

- ▶  : Formulaire à compléter
- ▶  : Formulaire incomplet
- ▶  : Formulaire complété

Les champs devant obligatoirement être complétés sont indiqués par un astérisque (*).





2.3 Listes des dossiers du suivi des travaux

Une fois créés, les dossiers SdT sont trouvables dans les listes du menu **Suivi des travaux**, visible dans la barre de menu supérieure (barre verte). Ces listes correspondent aux étapes du processus du dossier SdT et permettent de suivre l'avancement des dossiers SdT.

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, a green navigation bar contains the FRIAC logo, the text 'ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG', and a menu with items: Accueil, Recherche avancée, Dossiers, Suivi des travaux (selected), Glossaire, and Gestion modèles. On the right of the navigation bar, there are user options: Prénom Nom, Commune de Estavayer, and a language dropdown set to 'fr'. Below the navigation bar, a dropdown menu for 'Suivi des travaux' is open, listing: Elaboration 0, Sélection des contrôles 5, Avancement des travaux 3, Finalisation & Conformité 0, and Arrêt des travaux 0. The main content area is divided into three sections: 'Recherches enregistrées' (Aucune recherche enregistrée), 'Recherche rapide' (Aucune recherche définie), and 'Message' (Aucun message). On the right side, there is a sidebar with links for 'Site web FRIAC' (Accueil, Actualités, Constitution d'un dossier), 'Aide' (Support, FAQ, Tutoriels), 'Documentation et liens' (Bases légales, Documentation, Conditions générales d'utilisation FRIAC), 'Liens rapides' (Site officiel de l'Etat de Fribourg, Service des constructions et de l'aménagement (SeCA), Portail cartographique), and 'Support FRIAC' (T +41 26 304 24 00, Horaire de réception, Lundi-Vendredi (hors jours fériés), 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00).


- Elaboration & Sélection des contrôles 7
- Avancement des travaux 5
- Finalisation & Conformité 3
- Arrêt des travaux 0

Création d'un nouveau dossier

i En cas de doute quant au choix de la procédure, veuillez prendre contact préalablement avec la commune concernée. Attention, un changement de type de procédure en cours d'élaboration du dossier n'est pas possible; un nouveau dossier devra être saisi.

i En application de l'art. 89 al. 2 du règlement d'exécution de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLAtEc), la demande de permis doit contenir toutes les indications et documents conformément aux directives édictées par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME). Pour plus d'informations, veuillez consulter :

- [Guide des constructions](#)
- [Check-list](#)



PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :

Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLAtEc.

[Art. 85 ReLAtEc](#)



PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :

Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...

Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLAtEc.

[Art. 84 ReLAtEc](#)



DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.

Elle est facultative sauf:

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LAtEc);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLAtEc.

[Art. 88 ReLAtEc](#)

Message

▼ Filtre

Résultat de la recherche

i Aucun message



**FRIBOURG
AUTORISATION DE
CONSTRUIRE**

Site web FRIAC

- [Accueil](#)
- [Actualités](#)
- [Constitution d'un dossier](#)

Aide

- [Support](#)
- [FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
- [Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens

- [Bases légales](#)
- [Documentation](#)
- [Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides

- [Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
- [Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
- [Portail cartographique](#)

Support FRIAC

T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

3. Élaboration

Pour débiter la phase du suivi des travaux dans FRIAC, l'utilisateur-riche doit créer un dossier SdT dans lequel il lui faudra fournir les informations de contacts ainsi que celles de l'ouvrage. L'utilisateur-riche devra ensuite demander à la commune de lui indiquer les contrôles des travaux nécessaires pour son ouvrage. Si nécessaire, la commune peut également réaliser cette étape.

3.1 Création d'un dossier du suivi des travaux

Pour créer le dossier SdT, l'utilisateur-riche doit cliquer sur le menu **Dossiers** pour se rendre dans le dossier concerné trouvable dans la liste **Travaux à débiter**. Cette liste contient tous les dossiers qui n'ont pas au moins un dossier SdT arrivé jusqu'à l'étape **Avancement des travaux**.

Une fois arrivé dans le menu **Suivi des travaux** du dossier, l'utilisateur-riche peut créer un dossier SdT en cliquant sur le bouton visible en bas à droite. Cette action amène l'utilisateur-riche dans le dossier SdT. Dès ce moment, il est important de donner accès aux différentes personnes concernées (Cf. Chapitre [Accès au dossier du suivi des travaux](#)).

Le dossier SdT nouvellement créé dans l'état **Élaboration** est trouvable dans la liste **Élaboration & Sélection des contrôles**. La commune, quant à elle, le trouvera dans sa liste **Élaboration** qui lui permet de consulter les dossiers SdT que les maîtres d'ouvrage ou responsables de la conduite des travaux sont en train de constituer.

FRIAC [en] ETAT DE FRISOURG STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom Auteurs des plans fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O
Etat : Permis octroyé

En élaboration 5
En cours de traitement 30
Travaux à débiter 3
Demandes de compléments 0

Suivi des travaux

Il n'existe aucun dossier de type "Suivi des travaux"

- Informations partenaires
- Ouvrage & Bien(s)-fonds RCU
- Sélection des formulaires
- Formulaires spécifiques
- Documents
- Demandes de compléments
- Circulation communale
- Circulation cantonale
- Circulation préfectorale
- Circulation - Après décision
- Enquêtes publiques
- Avis aux voisins
- Oppositions
- Séances de conciliation
- Décisions
- Emoluments
- Suivi des travaux**
- Gestion administrative
- Accès au dossier
- Responsable
- Historique
- Justifications de retour
- Messages

Créer un dossier de type "Suivi des travaux"

3.2 Informations partenaires

Ce menu permet à l'utilisateur-riche de fournir à la commune les informations de contact des différent-e-s intervenant-e-s. Des boutons de récupération des données permettent de facilement compléter les formulaires en fonction des données figurant dans le formulaire de requête du dossier de la demande de permis de construire. Actuellement, le bouton **Utilisateur-riche** permet uniquement de récupérer le prénom, nom et e-mail de l'utilisateur-riche en cours.

Il est nécessaire d'insérer les informations d'une seule personne par catégorie. Cette première sera désignée comme représentante de sa catégorie pour signer le certificat de conformité.

Il est nécessaire de mandater et d'insérer les informations de l'ingénieur-e géomètre breveté-e uniquement si les travaux ont une nouvelle emprise sur le sol. Il est fortement recommandé de lui donner [accès au dossier SdT](#) afin de lui permettre de suivre l'avancement des travaux et de pouvoir réaliser la cadastration de l'ouvrage dans les délais impartis. Cet accès à l'ingénieur-e géomètre breveté-e est nécessaire également pour lui permettre de déposer dans le dossier SdT la déclaration de conformité géométrique. Ce document devra être fourni avec le certificat de conformité après la fin des travaux, à l'étape **Finalisation & Conformité** ([art. 166 LAtC](#); [art. 111 ReLAtC](#); [art. 86, 86a LMO](#); [art. 89 LMO](#); [art. 42 RMO](#); [art. 46 RMO](#)).

FRIAC [en]
Prénom Nom ▾ Auteurs des plans ▾ fr ▾

[Accueil](#)
[Recherche avancée ▾](#)
[Dossiers ▾](#)
[Suivi des travaux ▾](#)
[Code d'invitation](#)

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O
Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1

Etat : Permis octroyé
Etat : Elaboration

- ↑ Informations partenaires
 - Maître d'ouvrage
 - Propriétaire du bien-fonds
 - Personne qualifiée**
 - Direction des travaux
 - Ingénieure géomètre brevetée-e
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Messages

Informations partenaires

Personne qualifiée i

i Veuillez indiquer la personne qualifiée devant figurer sur le certificat de conformité (art. 6 et 7 ReLATEC).
📄 Art. 6 et 7 ReLATEC

La personne qualifiée est

- i Le maître d'ouvrage
- i L'auteur des plans
- L'utilisateur-ric

Raison sociale

Nom *

Prénom *

Nom de la rue *

N° du bâtiment *

NPA *

Localité *

Téléphone * i

E-mail *

📄 Télécharger
Sauvegarder et passer à la page précédente
Sauvegarder et passer à la page suivante
Sauvegarder

Supprimer
> Demander la sélection des contrôles



3.3 Informations de l'ouvrage

Ce menu permet à l'utilisateur-riche de fournir à la commune les informations de l'ouvrage (lot d'exécution). Un bouton de récupération des données permet de facilement compléter le formulaire en fonction des données figurant dans le formulaire de requête du dossier de la demande de permis de construire.

3.4 Demande de sélection des contrôles

Une fois que les informations de contact des intervenants ainsi que celles de l'ouvrage ont été fournies, l'utilisateur-riche peut demander à la commune de lui indiquer les contrôles des travaux qu'elle souhaite effectuer.

Une fois la demande envoyée, la commune est notifiée. Le dossier SdT passe alors dans l'état **Sélection des contrôles**. Pour poursuivre le processus, l'utilisateur-riche doit attendre que la commune effectue la sélection des contrôles des travaux.

FRIAC [qq]
Prénom Nom | Auteurs des plans | fr

Accueil | Recherche avancée | Dossiers | Suivi des travaux | Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O | Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Permis octroyé | Etat : Elaboration

- Informations partenaires
 - Maître d'ouvrage
 - Propriétaire du bien-fonds
 - Personne qualifiée
 - Direction des travaux
 - Ingénieur-geomètre breveté-e
- Informations de l'ouvrage
- Documents
 - Accès au dossier du suivi des travaux
 - Messages

Informations de l'ouvrage

Reprise de données Récupérer les données de l'ouvrage

Description du lot d'exécution *

District *

Commune *

Secteur * Cartes des secteurs

Nom de la rue *

N° de bâtiment * i

NPA *

Localité *

N° de parcelle *

* Champs obligatoires

Télécharger
Sauvegarder

Supprimer
Demander la sélection des contrôles



4. Sélection des contrôles

Pour débiter la phase du suivi des travaux dans FRIAC, la commune doit indiquer aux utilisateurs-rices les contrôles des travaux requis. Pour ce faire, elle se rend dans le dossier SdT concerné via sa liste **Sélection des contrôles**.

4.1 Planification & Contrôles des travaux (I)

Une fois dans le dossier SdT concerné, la commune peut, via le menu **Planification & Contrôles des travaux**, choisir les étapes des travaux qui devront être inspectées. La commune peut ajouter et supprimer les étapes à contrôler ainsi que leur définir un ordre. En procédure simplifiée, le menu affiche uniquement les étapes du début et de fin des travaux ainsi que les contrôles demandés par des instances ayant préavisé le dossier de la demande de permis de construire. Cela n'empêche pas la commune de rajouter des contrôles supplémentaires si elle l'estime nécessaire.

Si la commune retire un contrôle d'une étape demandée par une instance, cette dernière est notifiée. Elle peut alors contacter la commune pour obtenir de plus amples informations.

- Les contrôles ayant une infobulle «  » à côté de leurs noms sont ceux demandés par des instances. Cliquer dessus permet d'afficher les noms de des instance qui souhaitent surveiller cette étape.

4.2 Début de la phase du suivi des travaux

Lorsque la commune a choisi les étapes à inspecter, elle peut cliquer sur le bouton **Débuter le suivi des travaux**. Cette action notifie les utilisateurs-rices qui ont accès au dossier SdT ainsi que les instances qui ont souhaité suivre des contrôles. Le dossier SdT passe alors dans l'état **Avancement des travaux**.

Le dossier de la demande de permis de construire, quant à lui, disparaît de la liste **Travaux à débiter**. S'il était dans l'état **Permis octroyé**, il passe dans l'état **Suivi des travaux**.

FRIAC [qs]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Permis octroyé Etat : Sélection des contrôles

Elaboration¹
Sélection des contrôles²
Avancement des travaux²
Finalisation & Conformité⁰
Arrêt des travaux⁰

Planification & Contrôles des travaux

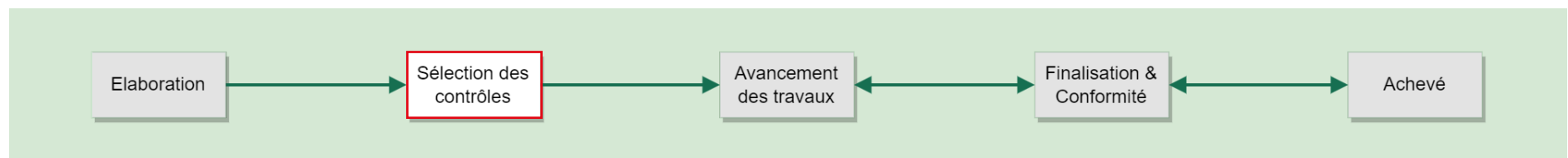
Ajouter un type de contrôle

Etape des travaux	Date prévisionnelle	Date effective	Date de contrôle	Conformité	Dénonciation
Début des travaux <div style="float: right;">+</div>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Banquetage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Pose des canalisations	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>
Gros œuvre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>

Abandonner

Sauvegarder

> Démarrer le suivi des travaux



5. Avancement des travaux

Une fois que le dossier SdT est arrivé dans l'état **Avancement des travaux**, l'utilisateur·rice est tenu·e d'aviser la commune avant le début de tous travaux ainsi que de leurs avancements ([art. 110 ReLATEC](#)). Cela se fait dans FRIAC par l'insertion des dates effectives pour chaque contrôle exigé par la commune. Ainsi, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'utilisateur·rice doit se rendre dans le menu **Planification & Contrôles des travaux** du dossier SdT concerné afin d'y insérer les dates auxquelles la commune pourra venir contrôler les étapes des travaux. Après leurs contrôles sur le terrain, la commune devra y indiquer leurs conformités ([art. 165 al. 1 LATEC](#)).

L'utilisateur·rice et la commune trouvent dans leur liste **Avancement des travaux** l'ensemble des dossiers SdT concernés. Les instances trouvent dans leur liste **Contrôles surveillés** les dossiers SdT dont elles ont souhaité suivre des contrôles jusqu'à ce qu'ils soient effectués. Ces listes affichent un aperçu de l'état des différentes étapes. Le code couleur est liée aux dates effectives.

5.1 Planification & Contrôles des travaux (II)

5.1.1 Indication des dates prévisionnelles et effectives

Afin de permettre à la commune de s'organiser pour venir inspecter les travaux, l'utilisateur·rice doit lui indiquer les dates effectives de chaque étape visible dans le menu **Planification & Contrôles des travaux** ([art. 110 al. 2 ReLATEC](#)). Si l'utilisateur·rice ne peut pas définir tout de suite ces dates, il est alors recommandé d'insérer des dates prévisionnelles. Ces dernières servent principalement à générer des rappels.

► **Date prévisionnelle :**

Date approximative à laquelle l'étape des travaux peut être contrôlée par la commune.

Si aucune date effective n'est insérée pour le contrôle de l'étape, une notification de rappel est envoyée 5 jours avant la date insérée à l'utilisateur·rice et à la commune.

► **Date effective :**

Date à laquelle l'étape des travaux peut être contrôlée avec certitude par la commune.

Une notification est envoyée 5 jours avant la date insérée à la commune uniquement.

FRIAC [qs]
Prénom Nom ▾ Auteurs des plans ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1 Elaboration & Sélection des contrôles 7 Avancement des travaux 6 Finalisation & Conformité 2 Arrêt des travaux 0

Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

Informations partenaires Informations de l'ouvrage Documents Demandes de compléments Planification & Contrôles des travaux Permis d'occuper provisoire Accès au dossier du suivi des travaux Messages

Planification & Contrôles des travaux

Ajouter un type de contrôle

Etape des travaux	Date prévisionnelle	Date effective	Date de contrôle	Conformité	Dénonciation
Début des travaux ⓘ 26.03.2024 Bonjour, Nous vous informons que le début des travaux pourra être inspecté dès le vendredi 28.03.2024. Vous pouvez prendre directement contact avec nous au numéro de téléphone indiqué dans les informations partenaires. Meilleures salutations, Prénom Nom - ArchiTest SA	28.03.2024	28.03.2024	02.04.2024	Conforme	<input type="checkbox"/>
Banquetage 22.04.2024 Bonjour, Comme discuté par téléphone, nous vous confirmons que vous pourrez venir contrôler l'étape à la date effective indiquée.		25.04.2024			<input type="checkbox"/>
Pose des canalisations ⓘ					<input type="checkbox"/>
Gros œuvre					<input type="checkbox"/>

Sauvegarder



Lorsque l'utilisateur-riche insère et enregistre une date à une étape quelconque, une notification est envoyée à la commune et aux instances ayant souhaité surveiller l'étape concernée. Ces notifications servent d'annonce à la commune pour la prévenir de l'avancement des travaux.

L'utilisateur-riche peut également fournir des indications à la commune en insérant un texte et en déposant des fichiers (ex. photo de l'état des travaux) dans le menu **Documents** (Rubriques : **Polices des constructions** > **Annonces de l'avancement des travaux**).

5.1.2 Ajout d'une étape à contrôler

Si nécessaire, l'utilisateur-riche et la commune peuvent ajouter une étape des travaux à contrôler.

5.1.3 Ajout d'un contrôle supplémentaire pour une étape

Si nécessaire, l'utilisateur-riche et la commune peuvent ajouter un contrôle supplémentaire à une étape.

5.1.4 Indication de la conformité

Une fois la vérification de l'étape des travaux effectuée, la commune indique dans FRIAC la date et la conformité du contrôle ([art. 165 al. 1 LATEC](#)). Elle devra le faire pour chaque étape figurant dans le menu **Planification & Contrôles des travaux**. Lorsqu'elle enregistre, une notification est envoyée aux utilisateurs-rices qui ont accès au dossier SdT ainsi qu'aux instances qui ont souhaité suivre le contrôle effectué.

FRIAC [qq]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

Elaboration 0
Sélection des contrôles 5
Avancement des travaux 3
Finalisation & Conformité 0
Arrêt des travaux 0

Planification & Contrôles des travaux

Ajouter un type de contrôle

Etape des travaux	Date prévisionnelle	Date effective	Date de contrôle	Conformité	Dénonciation
Début des travaux <div> <p>26.03.2024 28.03.2024 02.04.2024</p> <p>Bonjour, Nous vous informons que le début des travaux pourra être inspecté dès le vendredi 28.03.2024. Vous pouvez prendre directement contact avec nous au numéro de</p> <p>Bonjour, Tout est en ordre. Meilleures salutations,</p> </div>				Conforme	
Banquetage	22.04.2024	25.04.2024	26.04.2024	Conforme	
Pose des canalisations					
Gros œuvre					

Abandonner

Sauvegarder

Finaliser le suivi des travaux



5.1.5 Dénonciation et arrêt des travaux

Si la réalisation d'une étape des travaux n'est pas conforme au permis, la commune est tenue d'avertir la préfecture ([art. 165 al. 1](#); [art. 167 LATeC](#)). Cela se fait en cochant la case **Dénonciation** de l'étape non conforme. Lorsque la commune enregistre, la préfecture est notifiée et trouvera le dossier SdT dans sa liste **Dénonciation**. La commune peut donner des indications à la préfecture via les menus **Journal des notes** (contenu visible pour les instances uniquement), **Planification & Contrôles des travaux** et **Documents** (contenus visibles pour tous).

FRIAC [qq]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

etre inspecté des le vendredi 20.05.2024. vous pouvez prendre directement contact avec nous au numéro de

meilleures salutations,

Banquetage

22.04.2024 25.04.2024 26.04.2024 Conforme

Bonjour,
Comme discuté par téléphone, nous vous confirmons que vous pourrez venir contrôler l'étape à la date effective indiquée.

Bonjour,
Tout est en ordre.
Meilleures salutations,

Pose des canalisations

07.05.2024 07.05.2024 07.05.2024 Non conforme

Bonjour,
L'étape pourra être contrôlée à la date indiquée.
Meilleures salutations,
Prénom Nom - ArchiTest SA

Des travaux pour la pose d'une canalisation ont été effectués sur une parcelle privée voisine au lieu de celle du domaine public (Cf. plans validés).

Gros œuvre

Matériaux et teintes

Sauvegarder

Abandonner

Finaliser le suivi des travaux



La préfecture peut trouver les informations concernant la dénonciation dans les menus **Journal des notes, Planification & Contrôles des travaux** et **Documents**. Si elle le souhaite, elle peut mettre le dossier SdT dans l'état **Arrêt des travaux** en cliquant sur le bouton **Suspendre**. Elle ouvre ensuite un dossier de construction illicite qui sera géré en dehors du dossier SdT et celui de la demande de permis. Le dossier SdT ne pourra plus poursuivre son processus jusqu'à ce que la préfecture le rouvre. Une fois rouvert, la commune peut, selon la décision prise dans le dossier de la construction illicite, poursuivre le suivi des travaux (ex. légalisation, tolérance, remise en état) ou l'abandonner pour directement clôturer le dossier de la demande de permis de construire. Si le dossier passe dans l'état **Abandonné**, ce dernier sort des listes du suivi des travaux.

FRIAC [qq]

ETAT DE Fribourg
STAAT Friburg

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Préfecture de la Broye fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O
Etat : Suivi des travaux

Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Avancement des travaux

Dénonciation 1

Meilleures salutations,
Prénom Nom - ArchiTest SA

Activité	Date 1	Date 2	Date 3	Statut	Actions
Banquetage	22.04.2024	25.04.2024	26.04.2024	Conforme	<input type="checkbox"/>
Bonjour, Comme discuté par téléphone, nous vous confirmons que vous pourrez venir contrôler l'étape à la date effective indiquée. Meilleures salutations, Prénom Nom - ArchiTest SA					
Pose des canalisations	07.05.2024	07.05.2024	07.05.2024	Non conforme	<input checked="" type="checkbox"/>
Bonjour, L'étape pourra être contrôlée à la date indiquée. Meilleures salutations, Prénom Nom - ArchiTest SA					
Gros œuvre					<input type="checkbox"/>
Matériaux et teintes					<input type="checkbox"/>
Aménagements extérieurs					<input type="checkbox"/>
Fin des travaux					<input type="checkbox"/>

Suspendre



5.2 Documents

Tout comme le dossier de la demande de permis de construire, le dossier SdT possède ses propres rubriques documentaires. Ces rubriques sont toutes accessibles aux utilisateurs-rices ayant accès au dossier SdT (Cf. chapitre [Accès au dossier du suivi des travaux](#)). Il est recommandé aux utilisateurs-rices de déposer dans la rubrique **Polices des constructions > Annonces de l'avancement des travaux** tous fichiers permettant à la commune d'avoir les informations nécessaires en lien avec les contrôles des étapes des travaux (ex. photo de l'état des travaux).

Les explications concernant les diverses fonctionnalités des menus **Documents** sont disponibles dans le [manuel utilitaire](#).

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, there is a navigation bar with the FRIAC logo and the text 'ETAT DE FRISOURG STAAT FREIBURG'. The main navigation menu includes 'Accueil', 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Suivi des travaux', 'Glossaire', and 'Gestion modèles'. On the right side of the navigation bar, there are dropdown menus for 'Prénom Nom', 'Commune de Estavayer', and 'fr'. Below the navigation bar, the breadcrumb trail shows 'Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O' and 'Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1', with the current state being 'Etat : Avancement des travaux'. The left sidebar contains a menu with 'Informations partenaires', 'Informations de l'ouvrage', 'Documents', 'Fichier(s) obligatoire(s)', 'Tous les fichiers', 'Recherche', 'Accès au dossier du suivi des travaux', and 'Messages'. The main content area is titled 'Tous les fichiers' and shows a tree view of files for the dossier '2024-6-00001-O-2'. The tree structure includes folders for 'Police des constructions', 'Géomètre / EGID-EWID', 'Circulation - Suivi des travaux', and 'Décisions', each containing various documents related to the project's progress and compliance. On the right side of the file list, there are icons for file actions such as download, upload, and delete.



5.3 Circulation - Suivi des travaux

5.3.1 Gestion de la circulation

Sur demande, la commune autorise une instance (ex. services cantonaux ou communaux) de faire figurer dans FRIAC son constat en lien avec le contrôle d'une étape des travaux ([art. 165 al. 2 LArTeC](#)). Pour ce faire, elle sélectionne les instances concernées via le menu **Circulation - Suivi des travaux** du dossier SdT. Selon leur réponse, la commune peut ensuite indiquer la conformité de l'étape dans le menu **Planification & Contrôles des travaux**.

Les explications concernant les diverses fonctionnalités des circulation sont disponibles dans le [manuel utilitaire](#).

FRIAC [qq]

ETAT DE FRISBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

Gestion de la circulation

Groupes de service	Service	Personne responsable	Date d'invitation	Délai	Sujet	État	Date de réponse	Type de réponse
Services communaux	Commune de Estavayer - Eau potable		02.04.2024	30.04.2024	+7 Examen (suivi des tra	En cours		
Services cantonaux	ECAB		02.04.2024	30.04.2024	+7 Examen (suivi des tra	En cours		
Services cantonaux	SAEF		02.04.2024	30.04.2024	+7 Examen (suivi des tra	En cours		
Services cantonaux	SBC		02.04.2024	30.04.2024	+7 Examen (suivi des tra	En cours		

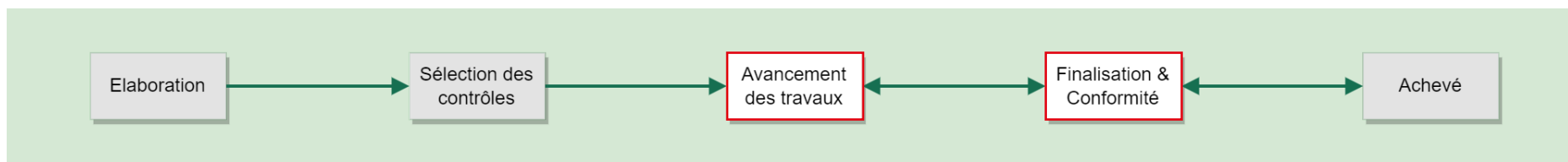
Service: [sen] Ajouter un groupe de service

Instances proposées selon les critères de consultation

Abandonner

Sauvegarder modifications et activer services

Finaliser le suivi des travaux



5.3.2 Répondre à la demande de préavis

Lorsque la commune envoie la demande aux différentes instances, ces dernières sont notifiées. Elles trouvent le dossier de la demande de permis transmis via une circulation de type **Suivi des travaux** dans leurs listes du menu **Dossiers**. Pour répondre à la demande de préavis, elles doivent se rendre dans le dossier de la demande de permis et cliquer sur le menu **Suivi des travaux** de ce dernier afin d'accéder au dossier SdT concerné. Les instances y trouveront le menu **Répondre à la demande de préavis**. Lorsqu'elles répondent, la commune est à son tour notifiée.

Le menu **Consultation des préavis** permet à la commune et aux autres instances d'avoir une vue globale des réponses. Les fichiers déposés via le menu **Répondre à la demande de préavis** figurent également dans la rubrique **Circulation – Suivi des travaux** du menu **Documents**. Le contenu de cette rubrique est également accessible aux utilisateurs-rices ayant accès au dossier SdT.

The screenshot shows the FRIAC web application interface. At the top, there is a navigation bar with the FRIAC logo and the text 'ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG'. The main navigation menu includes 'Accueil', 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Suivi des travaux', 'Glossaire', and 'Gestion modèles'. On the right side of the navigation bar, there are dropdown menus for 'Prénom Nom', 'SAEF', and 'fr'. Below the navigation bar, there is a warning icon and a message: 'Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O' and 'Etat : Suivi des travaux'. A yellow warning box says 'À préavis: Circulation - Suivi des travaux'. A blue information box says 'Demande de préavis complémentaire'. On the left side, there is a sidebar menu with various options, including 'Suivi des travaux' which is highlighted. The main content area shows a table with the following data:

Numéro	Description	Adresse	Commune	Localité	Maitre d'ouvrage	Direction des travaux	État
2024-6-00003-O-1	Remplacement d'un collecteur d'eaux claires	Route des Maréchets	Estavayer	Bussy FR	Commune d'Estavayer, Prénom Nom	Architest SA, Prénom Nom	Avancement des travaux →

FRIAC [99]
Prénom Nom ▾ SAEF ▾ fr ▾

Accueil Recherche avancée ▾ Dossiers ▾ Suivi des travaux ▾ Glossaire Gestion modèles ▾

⚠ Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O
Etat : Suivi des travaux

 Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Avancement des travaux

⚠ À préavis: Suivi des travaux

- ▼ Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- ▲ Circulation - Suivi des travaux
 - Répondre à la demande de préavis
 - Consultation des préavis
- Planification & Contrôles des travaux
- Journal des notes
- Messages

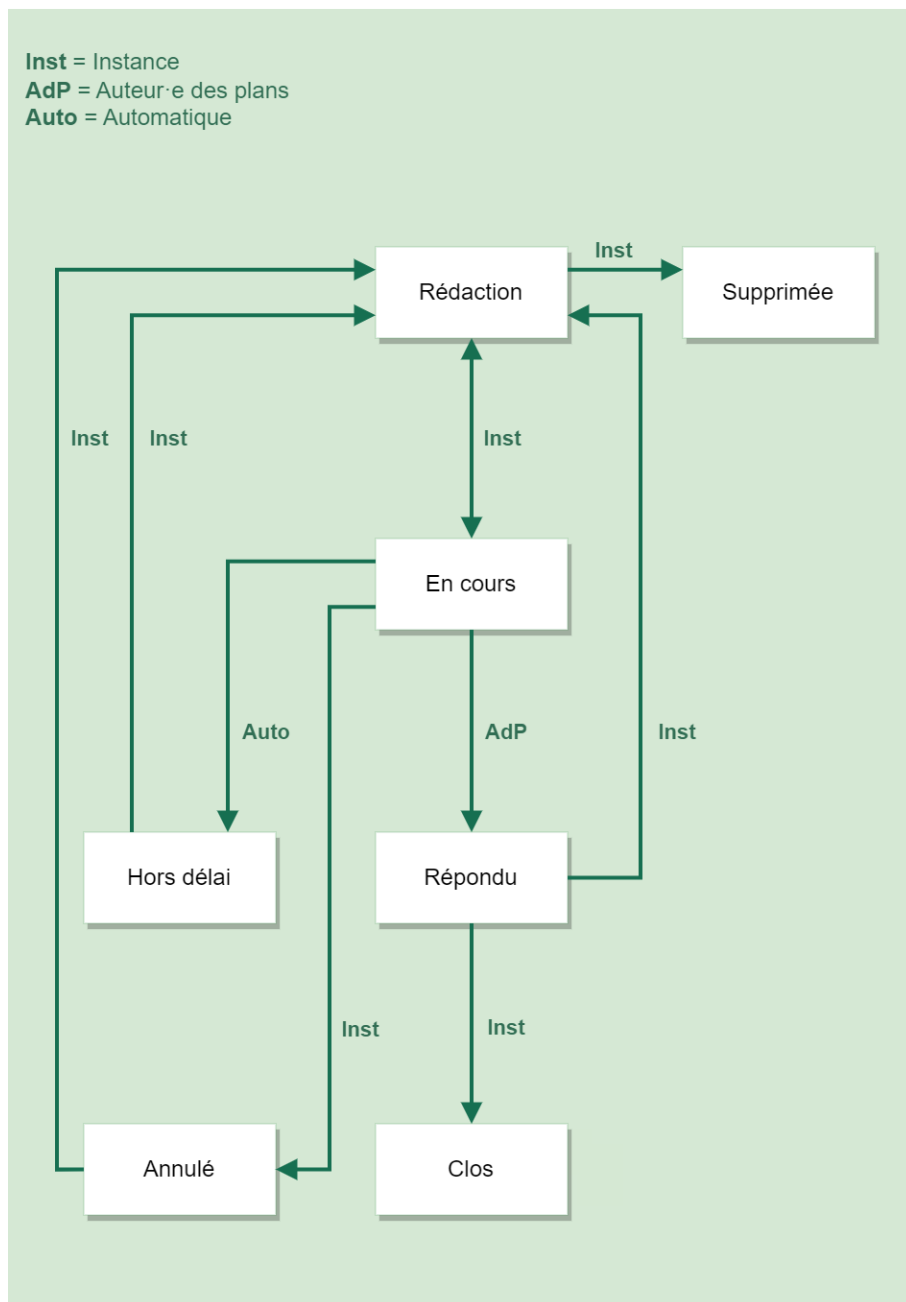
Répondre à la demande de préavis

SAEF

Personne responsable	<input type="text"/>
Date d'invitation	02.04.2024
✓ Délai	30.04.2024
Sujet	Examen (suivi des travaux)
État	En cours
Type de réponse *	<input type="text" value="Brouillon"/>
Emoluments CHF	<input type="text"/>
Auteur du préavis	<input type="text"/>
Type de préavis	<input type="radio"/> Document <input type="radio"/> Texte

Télécharger
Sauvegarder
➤ Envoyer





5.4 Demandes de compléments

Si nécessaire, la commune et d'autres instances peuvent envoyer des demandes de compléments en lien avec le suivi des travaux. Les demandes de compléments sont également gérées comme des sous-dossiers possédant leurs propres processus.

5.4.1 Création et envoi

Pour créer la demande, les instances doivent se rendre dans le menu **Demandes de compléments** qui se trouve dans le dossier SdT concerné et cliquer sur le bouton de création de demande de complément (sous-dossier). Cette action les redirige alors automatiquement dans la demande.

FRIAC [99]
Prénom Nom - Commune de Estavayer - fr -

Accueil Recherche avancée - Dossiers - Suivi des travaux - Glossaire Gestion modèles -

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

- ▼ Informations partenaires
- Information de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation - Suivi des travaux
- Planification & Contrôles des travaux
- Permis d'occuper provisoire
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Journal des notes
- Messages

Demandes de compléments

i Il n'existe aucun dossier de type "Demandes de compléments"

+ Créer un dossier de type "Demandes de compléments"

Abandonner
> Finaliser le suivi des travaux



Les instances ont la possibilité d'écrire un texte et de sélectionner les rubriques où les fichiers demandés devront être déposés. Une fois la demande envoyée, le/la destinataire reçoit une notification. La commune, quant à elle, est notifiée si la demande a été envoyée par une autre instance.

Si un nouveau délai est requis, il est possible de le modifier en cliquant sur le bouton **Rédiger**. Il est ensuite nécessaire de renvoyer à nouveau la demande en cliquant sur le bouton **Envoyer**.

FRIAC [qq]
Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1 Demandes de compléments : 1

Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux Etat : Rédaction

Demande de compléments
✕

▼ Documents

Demande de compléments

Instance : Commune de Estavayer

Auteur-e : Prénom Nom

Date de la demande de compléments * : 09.04.2024

Délai * : 17.04.2024

Contenu *


Entête et pied de page {} {} B I U S Formats Times Ne... 12pt

Bonjour,

Merci de nous joindre les plans d'exécution ainsi que les photos de l'état actuel des travaux sur le côté nord de la parcelle.

Meilleures salutations,

Prénom Nom
Collaboratrice technique



Service du territoire

49 MOTS

Documents manquants ou à compléter *

- Police des constructions
- Annonces de l'avancement des travaux
- Plan(s) conforme(s) à l'exécution
- Certificat de conformité
- Déclaration de conformité de protection incendie
- Certificat de conformité parasismique

Télécharger Sauvegarder

Annuler Supprimer Envoyer



5.4.2 Réponse

Pour répondre à la demande de compléments du suivi des travaux, le/la destinataire doit se rendre à son tour dans le menu **Demandes de compléments** du dossier SdT (le message visible sur l'accueil contient un lien menant directement à la demande). Une fois dans la demande, l'utilisateur-riche peut lire le message puis se rendre dans le menu **Réponse** pour rédiger un texte et déposer les fichiers demandés.

Pour déposer des fichiers, il est d'abord nécessaire de sélectionner la rubrique documentaire souhaitée en cliquant sur le champ à gauche du bouton de dépôt. Ce bouton ouvre une fenêtre permettant de connaître la taille et le type de fichier accepté puis d'aller chercher le fichier sur l'ordinateur. Il est également possible de déposer le fichier par drag & drop en sélectionnant puis en glissant le fichier depuis l'ordinateur jusque dans la zone au-dessus du champ de la sélection de la rubrique documentaire. La zone devient verte si le type de fichier est accepté. L'utilisateur-riche peut déposer des fichiers supplémentaires en cliquant sur le bouton d'ajout « + ».

L'utilisateur-riche peut ensuite envoyer sa réponse en cliquant sur le bouton **Transmettre les compléments**. Cette action notifie l'instance qui a envoyé la demande. Qu'elle soit l'auteur ou non de la demande, la commune est systématiquement notifiée.

The screenshot shows the FRIAC web application interface. At the top, there is a green header with the FRIAC logo and navigation links: Accueil, Recherche avancée, Dossiers, Suivi des travaux, and Code d'invitation. On the right side of the header, there are user profile options: Prénom Nom, Auteurs des plans, and fr. Below the header, a navigation menu on the left lists various categories, with 'Suivi des travaux' highlighted in green. A yellow tooltip is displayed over the 'Suivi des travaux' menu item, containing a warning icon and the text: 'Suivi des travaux: 2024-6-00003-O-1 Demande de compléments en cours'. The main content area displays a table with the following data:

Numéro	Description	Adresse	Commune	Localité	Maitre d'ouvrage	Direction des travaux	État
2024-6-00003-O-1	Remplacement d'un collecteur d'eaux claires	Route des Maréchetts	Estavayer	Bussy FR	Commune d'Estavayer, Prénom Nom	Architest SA, Prénom Nom	Avancement des travaux →

FRIAC [en] ETAT DE FRISBOURG STRAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation Prénom Nom Auteurs des plans fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1 Demandes de compléments : 1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux Etat : En cours

Réponse

Documents
Demande de compléments

Date de réponse

Contenu *

Entête et pied de page { } B I U S Formats Times Ne... 12pt

0 MOTS

Documents manquants ou à compléter 1

Police des constructions / Annonces de l'avancement des travaux Déposer un fichier

Police des constructions / Plan(s) conforme(s) à l'exécution Déposer un fichier

+ Télécharger Sauvegarder

Transmettre les compléments



5.5 Permis d'occuper provisoire

Le permis peut être délivré de façon provisoire si les travaux intérieurs et extérieurs sont suffisamment avancés pour sauvegarder la sécurité et la santé des habitants et si les équipements nécessaires sont réalisés ([art. 168 al. 2 LATeC](#)).

Via le menu **Permis d'occuper provisoire**, l'utilisateur-riche peut demander à la commune l'octroi de ce document. Il lui suffit de cliquer sur « Oui », de mettre un justificatif et d'enregistrer. Cette action notifie la commune qui peut ensuite se rendre dans le même menu pour compléter les champs restants.

FRIAC [99]
Prénom Nom - Auteurs des plans - fr -

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

- ▼ Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- Planification & Contrôles des travaux
- Permis d'occuper provisoire
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Messages

Permis d'occuper provisoire

i Ce menu permet de demander à la commune l'obtention d'un permis d'occuper provisoire. Elle peut ensuite le générer avec les données insérées sous "Informations partenaires".

Une fois complété et signé, la commune peut insérer le fichier dans la rubrique correspondante du menu "Documents".

Demande d'obtention d'un permis d'occuper provisoire * Oui Non

Message du demandeur

Bonjour,
 Nous souhaiterions pouvoir obtenir un permis d'occuper provisoire pour notre ouvrage, car les travaux restant ne nuisent ni à notre sécurité et ni à notre santé.
 Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.
 Meilleures salutations,

L'inspection des lieux du

permet d'attester que:
 le bâtiment n'est pas totalement achevé
 les prescriptions de sécurité et de salubrité sont respectées
 les locaux paraissent conformes à leur affectation

Sous réserve du dépôt du certificat de conformité et de la délivrance du permis d'occuper définitif,

la commune délivre le permis d'occuper provisoire
 avec remarque(s) ou réserve(s)
 sans remarque ou réserve

Délai pour le dépôt du certificat de conformité

* Champs obligatoires

Télécharger Sauvegarder



Une fois complété, la commune peut générer le permis d'occuper provisoire en cliquant sur le bouton **Télécharger**. Le fichier est automatiquement complété avec les données insérées dans le menu **Informations partenaires** du dossier SdT.

Une fois signé avec le sceau communal, le fichier peut être déposé par la commune dans la rubrique **Permis d'occuper provisoire** du menu **Documents** (**Tous les fichiers** > **Décisions**). Cette action notifie automatiquement l'utilisateur-riche.

Le permis d'occuper provisoire est également trouvable sur le [site internet de l'Etat de Fribourg](#).

5.6 Fin des travaux

Lorsque toutes les étapes ont une date de contrôle et une conformité, la commune peut passer le dossier SdT dans l'état **Finalisation & Conformité**. Cette action notifie les utilisateurs-rices qui ont accès au dossier SdT pour leur demander de déposer le certificat de conformité.

FRIAC [99]
Prénom Nom - Commune de Estavayer - fr -

Accueil Recherche avancée - Dossiers - Suivi des travaux - Glossaire Gestion modèles -

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Avancement des travaux

- ▼ Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation - Suivi des travaux
- Planification & Contrôles des travaux
- Permis d'occuper provisoire
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Journal des notes
- Messages

Permis d'occuper provisoire

i Ce menu permet de demander à la commune l'obtention d'un permis d'occuper provisoire. Elle peut ensuite le générer avec les données insérées sous "Informations partenaires".

Une fois complété et signé, la commune peut insérer le fichier dans la rubrique correspondante du menu "Documents".

Demande d'obtention d'un permis d'occuper provisoire Oui Non

Message du demandeur

Bonjour,
 Nous souhaiterions pouvoir obtenir un permis d'occuper provisoire pour notre ouvrage, car les travaux restant ne nuisent ni à notre sécurité et ni à notre santé.
 Nous restons à votre disposition si vous avez des questions.
 Meilleures salutations,

L'inspection des lieux du *

permet d'attester que: *

le bâtiment n'est pas totalement achevé
 les prescriptions de sécurité et de salubrité sont respectées
 les locaux paraissent conformes à leur affectation

Sous réserve du dépôt du certificat de conformité et de la délivrance du permis d'occuper définitif,

la commune délivre le permis d'occuper provisoire *

avec remarque(s) ou réserve(s)
 sans remarque ou réserve

Délai pour le dépôt du certificat de conformité

* Champs obligatoires

Télécharger
Sauvegarder
> Finaliser le suivi des travaux

Elaboration

→

Sélection des contrôles

→

Avancement des travaux

←

Finalisation & Conformité

←

Achevé

6. Finalisation & Conformité

Cette étape consiste à déposer le certificat de conformité ([art. 166 LATeC](#)) ainsi que les éventuels documents supplémentaires. L'utilisateur-riche et la commune trouvent dans leur liste **Finalisation & Conformité** l'ensemble des dossiers SdT concernés.

6.1 Certificat de conformité

Lorsque le dossier SdT est passé dans l'état **Finalisation & Conformité**, les utilisateurs-rices qui ont accès au dossier SdT ont reçu une notification leur demandant de déposer le certificat de conformité. Ce document atteste que la construction est conforme aux plans et aux conditions relatives au permis qui a été octroyé et doit être déposé dans FRIAC dans un délai de 2 mois après la fin des travaux ([art. 166 LATeC](#)).

Pour ce faire, un-e des utilisateurs-rices doit se rendre dans la liste **Finalisation & Conformité** afin d'accéder au dossier SdT concerné. C'est dans le menu **Certificat de conformité** qu'il lui sera possible, après avoir complété les champs, de générer le document (version FRIAC) en cliquant sur le bouton **Télécharger**. Le fichier généré récupère les données insérées dans les menus des Informations partenaires du dossier SdT.

FRIAC [99]
Prénom Nom - Auteurs des plans - fr -

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

- ▼ Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- Planification & Contrôles des travaux
- Certificat de conformité
- Permis d'occuper provisoire
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Messages

Certificat de conformité

i Ce menu permet de générer le certificat de conformité sur avec les données insérées sous "Informations partenaires".

Une fois complété et signé, veuillez l'insérer dans la rubrique correspondante du menu "Documents".

La personne qualifiée certifiée, après contrôle de l'exécution, que: *

l'ouvrage est conforme en tous points aux plans approuvés et aux conditions d'octroi du permis
 l'ouvrage est non conforme aux plans approuvés et aux conditions d'octroi du permis**

les aménagements extérieurs sont conformes en tous points aux plans approuvés et aux conditions d'octroi du permis
 les aménagements extérieurs sont non conformes aux plans approuvés et aux conditions d'octroi du permis**
 il n'y a pas d'aménagements extérieurs

**Si une non-conformité est constatée, elle doit être signalée sur une feuille annexe, en y joignant les plans si nécessaire

L'achèvement des travaux a-t-il été signalé à l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB)? *

Oui Non

Télécharger Sauvegarder


Une fois téléchargé, le fichier est signé par le maître d'ouvrage, le/la propriétaire et la personne qualifiée ([art. 6 ReLATEC](#)). Il est ensuite nécessaire de le scanner et de le déposer dans le menu **Documents** du dossier SdT. Le menu **Fichier(s) obligatoire(s)** permet de facilement insérer le document dans la rubrique adéquate du menu **Tous les fichiers**. Lors du dépôt, une notification est envoyée aux instances concernées ([art. 112 ReLATEC](#)).

Le certificat de conformité est également trouvable sur [le site internet de l'Etat de Fribourg](#).

6.2 Déclaration de conformité géométrique

Si les travaux ont eu une nouvelle emprise sur le sol, l'ingénieur-e géomètre breveté-e mandaté-e doit déposer la déclaration de conformité géométrique dans la rubrique adéquate du menu **Documents** ([art. 166 LATEC](#); [art. 111 ReLATEC](#); [art. 86, 86a LMO](#); [art. 89 LMO](#); [art. 42 RMO](#); [art. 46 RMO](#)).

Documents > Tous les fichiers > Géomètre / EGID-EWID > Déclaration de conformité géométrique.

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Prénom Nom Auteurs des plans fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

Informations partenaires
 Informations de l'ouvrage
 Documents
Fichier(s) obligatoire(s) 0/1
 Tous les fichiers
 Recherche
 Demandes de compléments
 Planification & Contrôles des travaux
 Certificat de conformité
 Permis d'occuper provisoire

Fichier(s) obligatoire(s)

Rubrique:
Types de fichiers acceptés :
Taille maximale du fichier : 50M

Faites glisser les fichiers ici

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles

Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

Informations partenaires
 Informations de l'ouvrage
 Documents
Fichier(s) obligatoire(s) 0/1
Tous les fichiers
 Recherche
 Demandes de compléments
 Circulation - Suivi des travaux
 Planification & Contrôles des travaux
 Certificat de conformité
 Permis d'occuper provisoire
 Permis d'occuper définitif
 Accès au dossier du suivi des travaux
 Journal des notes
 Messages

Tous les fichiers

Numéro de dossier : 2024-6-00003-O-1

- Police des constructions
- Géomètre / EGID-EWID
 - Déclaration de conformité géométrique
 - Autres
- Circulation - Suivi des travaux
- Décisions

Abandonner

Retourner à l'avancement des travaux

Achever le suivi des travaux



6.3 Permis d'occuper définitif

Si nécessaire, la commune doit, après le dépôt du certificat de conformité, délivrer un permis d'occuper définitif ([art. 168 LATEC](#)). Elle peut le faire dans FRIAC en se rendant dans le dossier SdT concerné via la liste **Finalisation & Conformité**. Le menu **Permis d'occuper définitif** lui permet, après avoir complété les champs, de générer le document en cliquant sur le bouton **Télécharger**. Le fichier généré récupère les données insérées dans les menus des **Informations partenaires** du dossier SdT.

Une fois téléchargé, le permis d'occuper définitif est signé par la commune avec son sceau communal. Il est ensuite nécessaire de le scanner et de le déposer dans le menu **Documents** du dossier SdT. Le menu **Fichier(s) obligatoire(s)** permet de facilement insérer le fichier dans la rubrique adéquate du menu **Tous les fichiers**. Lors du dépôt, une notification est envoyée aux instances concernées.

Le permis d'occuper définitif est également trouvable sur le [site internet de l'Etat de Fribourg](#).

FRIAC [en] ETAT DE FRISOURG STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

Permis d'occuper définitif

Information : Ce menu permet de générer le permis d'occuper définitif avec les données insérées sous "Informations partenaires".
Une fois complété et signé, veuillez l'insérer dans la rubrique correspondante du menu "Documents".

Informations partenaires
 Informations de l'ouvrage
 Documents
 Demandes de compléments
 Circulation - Suivi des travaux
 Planification & Contrôles des travaux
 Certificat de conformité
 Permis d'occuper provisoire
 Permis d'occuper définitif
 Accès au dossier du suivi des travaux
 Journal des notes
 Messages

Permis d'occuper définitif nécessaire * Oui Non
 L'inspection des lieux du *
 permet d'attester que : * les travaux sont totalement achevés
 les conditions du permis de construire sont respectées
 l'ouvrage est par ailleurs conforme aux prescriptions légales et réglementaires, notamment en ce qui concerne la sécurité et la santé des occupants
 Sur la base du certificat de conformité du *
 la commune délivre le permis d'occuper définitif * avec remarque(s) ou réserve(s)
 sans remarque ou réserve
 sans remarque ou réserve

Télécharger Sauvegarder

Abandonner [Retourner à l'avancement des travaux](#) [Achever le suivi des travaux](#)

FRIAC [en] ETAT DE FRISOURG STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

Fichier(s) obligatoire(s)

Certificat de conformité
Rubrique: Police des constructions
Types de fichiers acceptés : pdf
Taille maximale du fichier : 50M

Permis d'occuper définitif
Rubrique: Décisions
Types de fichiers acceptés : pdf
Taille maximale du fichier : 50M

Faites glisser les fichiers ici

Abandonner [Retourner à l'avancement des travaux](#) [Achever le suivi des travaux](#)



6.4 Fin de la phase du suivi des travaux

Une fois que les éléments ci-dessous sont réalisés, la commune peut achever le suivi des travaux du dossier SdT.

Checklist :

- ▶ **Informations partenaires**
Les données obligatoires ont été complétées
- ▶ **Informations de l'ouvrage**
Les données obligatoires ont été complétées
- ▶ **Documents**
Tous les fichiers obligatoires ont été insérés
- ▶ **Planification & Contrôles des travaux**
Chaque étape des travaux possède sa date de contrôles et sa conformité
- ▶ **Circulation - Suivi des travaux**
Toutes les instances ont répondu à la demande de préavis
- ▶ **Demandes de compléments**
Toutes les demandes sont clôturées ou annulées

6.5 Clôture du dossier

Une fois passé dans l'état **Achévé**, le dossier SdT sort des listes du suivi des travaux.

Lorsque tous les dossiers SdT se trouvant dans le dossier de la demande de permis de construire sont dans les états **Achévé** ou **Abandonné**, il est possible de clôturer l'affaire. La commune trouvera les dossiers concernés dans sa liste **À clôturer**.

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, there is a navigation bar with the FRIAC logo and the text 'ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG'. The main navigation menu includes 'Accueil', 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Suivi des travaux', 'Glossaire', and 'Gestion modèles'. On the right side of the navigation bar, there are dropdown menus for 'Prénom Nom', 'Commune de Estavayer', and 'fr'. Below the navigation bar, the breadcrumb trail shows 'Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O' and 'Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1', with the current state being 'Etat : Finalisation & Conformité'. The left sidebar contains a menu with categories like 'Informations partenaires', 'Informations de l'ouvrage', 'Documents', 'Fichier(s) obligatoire(s)', 'Recherche', 'Demandes de compléments', 'Circulation - Suivi des travaux', 'Planification & Contrôles des travaux', 'Certificat de conformité', 'Permis d'occuper provisoire', 'Permis d'occuper définitif', 'Accès au dossier du suivi des travaux', 'Journal des notes', and 'Messages'. The main content area is titled 'Tous les fichiers' and shows a tree view of files for the dossier 'Numéro de dossier : 2024-6-00003-O-1'. The tree structure includes folders such as 'Police des constructions', 'Annonces de l'avancement des travaux', 'Plan(s) conforme(s) à l'exécution', 'Certificat de conformité', 'Déclaration de conformité de protection incendie', 'Certificat de conformité parasismique', 'Procès-verbal de réception des réservoirs ou fosses à purin', 'Concept de gestion des déchets', 'Concept de gestion des sols', 'Rapport final du suivi pédologique', 'Formulaire d'annonce du suivi pédologique', 'Cahier des charges SER', 'Rapport final SER', 'Contrôle final abris PC', 'Autres', 'Géomètre / EGID-EWID', 'Déclaration de conformité géométrique', 'Autres', 'Circulation - Suivi des travaux', and 'Décisions'. Each folder has a corresponding set of icons for file management. At the bottom of the interface, there are three buttons: 'Abandonner', '< Retourner à l'avancement des travaux', and '> Achever le suivi des travaux'.



7. Divers

7.1 Accès au dossier du suivi des travaux

Chaque dossier SdT possède ses propres accès. Cela signifie que les utilisateurs-rices ayant accès au dossier de la demande de permis de construire n'ont pas automatiquement accès au dossier SdT. Les autorités (ex. commune, services cantonaux et préfectures) ont automatiquement accès aux dossiers SdT.

7.1.1 Gérer les accès

Le menu permet de donner accès aux dossiers SdT. Pour ce faire, il est nécessaire d'insérer l'e-mail de l'utilisateur-riche qui sera alors notifié-e.

FRIAC [qq]
Prénom Nom Auteurs des plans fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Procédure ordinaire : 2024-6-00001-O Suivi des travaux : 2024-6-00001-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Selection des contrôles

- ^ Informations partenaires
 - Maître d'ouvrage
 - Propriétaire du bien-fonds
 - Personne qualifiée
 - Direction des travaux
 - Ingénieure géomètre breveté-e
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Messages

Accès au dossier du suivi des travaux

Accès au dossier comme Gestion de construction

Adresse e-mail	Nom d'utilisateur	Description	Prénom	Nom	Invité par	État	Date de création	Date d'acceptation	Date de validation	
Prénom.Nom@fr.ch	Prénom.Nom@fr.ch		Prénom	Nom	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Accès accepté	13.02.2024 17:32	13.02.2024 17:32		
Adresse e-mail		Description							Ajouter	

Accès au dossier comme Consultation

Aucun utilisateur a été ajouté.

Adresse e-mail		Description							Ajouter	
----------------	--	-------------	--	--	--	--	--	--	---------	--

7.1.2 Accepter l'invitation d'accès

Lors de l'attribution de l'accès au dossier SdT, la personne invitée reçoit une notification. Elle est invitée à se créer un compte SwissID si elle n'en possède pas déjà un avec l'e-mail précédemment inséré dans le menu Accès au dossier du suivi des travaux par l'utilisateur-riche qui a envoyé la demande.

Afin d'accepter l'invitation au dossier, elle doit, une fois sur l'accueil, accéder au message de l'invitation en cliquant sur l'icône flèche « → » puis sur le bouton **Invitation au dossier**.

7.1.3 Accéder au dossier du suivi des travaux

L'utilisateur-riche peut accéder au dossier SdT de plusieurs manières :

- ▶ En cliquant sur le dossier SdT concerné trouvable dans les listes du menu **Suivi des travaux**.
- ▶ En cherchant le dossier de la demande de permis de construire puis, une fois dans ce dernier, en allant dans son menu **Suivi des travaux** visible dans la barre de menu de gauche
- ▶ En cliquant sur les liens figurant dans les messages du dossier SdT visibles sur l'accueil (Cf. Chapitre [Messages](#))
 - ▶ Il n'est pas possible de trouver directement un dossier SdT via une recherche.


The screenshot shows the FRIAC web interface. At the top, there is a green navigation bar with the FRIAC logo and the text 'STAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG'. Below the navigation bar, there is a menu with items: Accueil, Recherche avancée, Dossiers, Suivi des travaux, and Code d'invitation. On the right side of the navigation bar, there are dropdown menus for 'Prénom Nom', 'Auteur des plans', and 'fr'. The main content area is titled 'Demande d'accès au dossier'. Below the title, there is a message: 'Vous avez reçu une demande d'accès au dossier.' Below this message, there is a table with three rows:

Rôle assigné	Gestion de construction
Numéro de dossier	2024-3-00018-O-1
Invité par	Prénom Nom

At the bottom of the page, there are two buttons: 'Refuser demande d'accès au dossier' (red) and 'Accepter demande d'accès au dossier' (green).


FRIAC [en]
Prénom Nom | Auteurs des plans | fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation




PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

La procédure simplifiée est par définition une procédure allégée, adaptée à des objets de moindre importance qui ne sont pas utilisés ni utilisables pour l'habitation et le travail tels que :
Garage, abris, couvert à voiture, cabanon de jardin, changement de système de chauffage, changements d'affectation sans travaux, ...
Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 85 ReLATEc.
[Art. 85 ReLATEc](#)



PROCÉDURE ORDINAIRE

La procédure ordinaire est, comme son nom l'indique, celle qui s'applique pour la très grande majorité des objets soumis à l'obligation de permis tels que :
Construction de nouveaux bâtiments, démolition, reconstruction, agrandissement, changement d'affectation, ...
Les types d'ouvrage projeté soumis à cette procédure sont énumérés à l'art. 84 ReLATEc.
[Art. 84 ReLATEc](#)



DEMANDE PRÉALABLE

Tout projet de construction peut faire l'objet d'une demande préalable ayant pour but de renseigner le requérant ou la requérante sur l'admissibilité du projet.
Elle est facultative sauf:

- pour les objets soumis à une autorisation d'exploitation (art.155 LATEc);
- lorsqu'une prescription du règlement communal d'urbanisme le prévoit (p.ex. pour les constructions hors zone à bâtir, pour les projets portant sur des objets protégés ou situés dans des zones ou périmètres de protection).

 La demande préalable est décrite à l'art. 88 ReLATEc.
[Art. 88 ReLATEc](#)

[Support](#)
[FAQ \(Foire Aux Questions\)](#)
[Tutoriels \(Vidéos\)](#)

Documentation et liens
[Bases légales](#)
[Documentation](#)
[Conditions générales d'utilisation FRIAC](#)

Liens rapides
[Site officiel de l'Etat de Fribourg](#)
[Service des constructions et de l'aménagement \(SeCA\)](#)
[Portail cartographique](#)

Support FRIAC
 T +41 26 304 24 00
 Horaire de réception
 Lundi-Vendredi (hors jours fériés)
 08:00 - 11:30 / 14:00 - 17:00

Messages

▼ Filtre

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Description	Commune	Adresse	Requérant
2024-1-00003-O	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	08.05.2024 18:09	Transformation et agrandissement d'une habitation en 3 logements	Marly		
2024-6-00008-P	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	08.05.2024 18:07	construction d'un couvert	Belmont-Broye		
2024-3-00018-O / 2024-3-00018-O-1	Attribution d'accès au dossier	Message de système	Prénom Nom (Auteur des plans)	02.05.2024 10:27	Construction d'un EMS	Bulle		

FRIAC [en]
Prénom Nom | Auteurs des plans | fr

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Code d'invitation

Retour / Message Attribution d'accès au dossier

Numéro de dossier: 2024-3-00018-O / 2024-3-00018-O-1

Description: Construction d'un EMS

Requérant: Robert Ducrot

Mandataire: Sarah Etter

Commune: Bulle

Adresse: Avenue du Test 14

Destinataire(s): Prénom Nom (Auteur des plans)

Créé le: Message de système-02.05.2024 10:27

Message ouvert le: Prénom Nom (Auteur des plans)-08.05.2024 17:52

Visible: Destinataires

Message

Message Invitation au dossier


Télécharger Marquer comme lu

Suivi des Travaux

51

7.2 Journal des notes

Le menu est uniquement visible pour les instances (commune, services communaux, services cantonaux, préfectures et instances externes) et leur permet d'insérer des notes en lien avec le dossier SdT.

Le texte reste éditable tant que la page n'a pas été actualisée. Il est possible d'ajouter une note supplémentaire en cliquant sur le bouton «  ».

FRIAC [99]

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Accueil Recherche avancée Dossiers Suivi des travaux Glossaire Gestion modèles Prénom Nom Commune de Estavayer fr

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux Etat : Finalisation & Conformité

- Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- Documents
- Demandes de compléments
- Circulation - Suivi des travaux
- Planification & Contrôles des travaux
- Certificat de conformité
- Permis d'occuper provisoire
- Permis d'occuper définitif
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Journal des notes**
- Messages

Journal des notes

Note 1

Date 02.04.2024

Utilisateur·rice Prénom Nom

Groupe Commune de Estavayer

Etat du dossier Finalisation & Conformité

Note

Entête et pied de page B I U S Formats Times Ne... 12pt

+ * Champs obligatoires

Télécharger Sauvegarder

Abandonner < Retourner à l'avancement des travaux > Achever le suivi des travaux

7.3 Messages

Le menu contient l'ensemble des messages/notifications du dossier SdT. Ces messages peuvent également être visibles sur l'**Accueil** si l'utilisateur-riche en est le/la destinataire ou que leurs contenus leurs sont accessibles (Cf. [Manuel utilitaire](#)).

7.3.1 Accès au message et au dossier

Pour accéder au message, il est nécessaire de cliquer sur la flèche visible à droite de son aperçu. Une fois à l'intérieur, l'utilisateur-riche peut le lire et le marquer comme « lu » afin de le désafficher sur l'**Accueil**. Il est possible de le réafficher en cliquant à nouveau sur le bouton pour le mettre en « non lu ».

L'utilisateur-riche peut accéder au dossier concerné en cliquant sur le numéro visible en vert dans l'entête.

The screenshot displays the FRIAC web application interface. At the top, there is a green navigation bar with the FRIAC logo and the text 'ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG'. Below this, a secondary navigation bar contains menu items: 'Accueil', 'Recherche avancée', 'Dossiers', 'Suivi des travaux', and 'Code d'invitation'. On the right side of this bar, there are dropdown menus for 'Prénom Nom', 'Auteur des plans', and 'fr'. Below the navigation bar, the breadcrumb 'Retour / Message' is followed by a highlighted orange button labeled 'Début du suivi des travaux'. The main content area is divided into two columns. The left column contains metadata: 'Numéro de dossier: 2024-1-00012-S / 2024-1-00012-S-1', 'Description: Aménagement d'un poêle à bois avec conduit de cheminée et de panneaux solaires', 'Requérant: Prénom Nom', 'Mandataire: ArchiTest SA, Prénom Nom', 'Commune: Neyruz (FR)', and 'Adresse: Sous la ville'. The right column contains details: 'Destinataire(s): Prénom Nom (Auteur des plans)', 'Créé le: Prénom Nom (Commune de Neyruz (FR))-04.04.2024 12:59', 'Message ouvert le: Prénom Nom (Auteur des plans)-05.04.2024 12:12', and 'Visible: Groupes'. Below this, the section 'Message' is displayed with the text: 'Les étapes des travaux qui devront être contrôlées ont été définies. Il est important de prévenir la commune avant le début de tous travaux (art. 110 du ReLATeC). Veuillez indiquer les dates effectives suffisamment à l'avance afin que la commune puisse s'organiser et venir contrôler les différentes étapes. Vous pouvez faire cela en vous rendant dans le menu Suivi des travaux > Avancement des travaux > Planification & Contrôles des travaux du dossier du suivi des travaux concerné.' At the bottom right of the page, there are two buttons: 'Télécharger' and 'Marquer comme lu'.

FRIAC [99]
Prénom Nom - Commune de Estavayer - fr -

Accueil Recherche avancée - Dossiers - Suivi des travaux - Glossaire Gestion modèles -

Procédure ordinaire : 2024-6-00003-O > Suivi des travaux : 2024-6-00003-O-1
Etat : Suivi des travaux > Etat : Finalisation & Conformité

- ▼ Informations partenaires
- Informations de l'ouvrage
- ▼ Documents
- Demandes de compléments
- ▼ Circulation - Suivi des travaux
- Planification & Contrôles des travaux
- Certificat de conformité
- Permis d'occuper provisoire
- Permis d'occuper définitif
- Accès au dossier du suivi des travaux
- Journal des notes
- Messages

Messages

▼ Filtre

Résultat de la recherche

Dossier	Type	Expéditeur	Destinataire(s)	Date d'envoi	Commune	
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Dépôt du permis d'occuper définitif	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Prénom Nom (SeCA) Prénom Nom (Préfecture de la Broye)	02.04.2024 23:27	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Dépôt du permis d'occuper définitif	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.04.2024 23:27	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Dépôt du certificat de conformité nécessaire	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	02.04.2024 22:34	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Demande de permis d'occuper provisoire	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	02.04.2024 22:20	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Demande de préavis - Réception	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	SAEF	02.04.2024 20:42	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Demande de préavis - Réception	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	ECAB	02.04.2024 20:42	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Demande de préavis - Réception	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	SBC	02.04.2024 20:42	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Demande de préavis - Réception	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Commune de Estavayer - Eau potable	02.04.2024 20:42	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Début du suivi des travaux	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	27.03.2024 18:26	Estavayer	📄 →
2024-6-00003-O / 2024-6-00003-O-1	Sélection des contrôles	Prénom Nom (Auteur-e des plans)	Prénom Nom (Commune de Estavayer)	27.03.2024 18:07	Estavayer	📄 →

+ Créer message

Abandonner
< Retourner à l'avancement des travaux
> Achever le suivi des travaux